



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

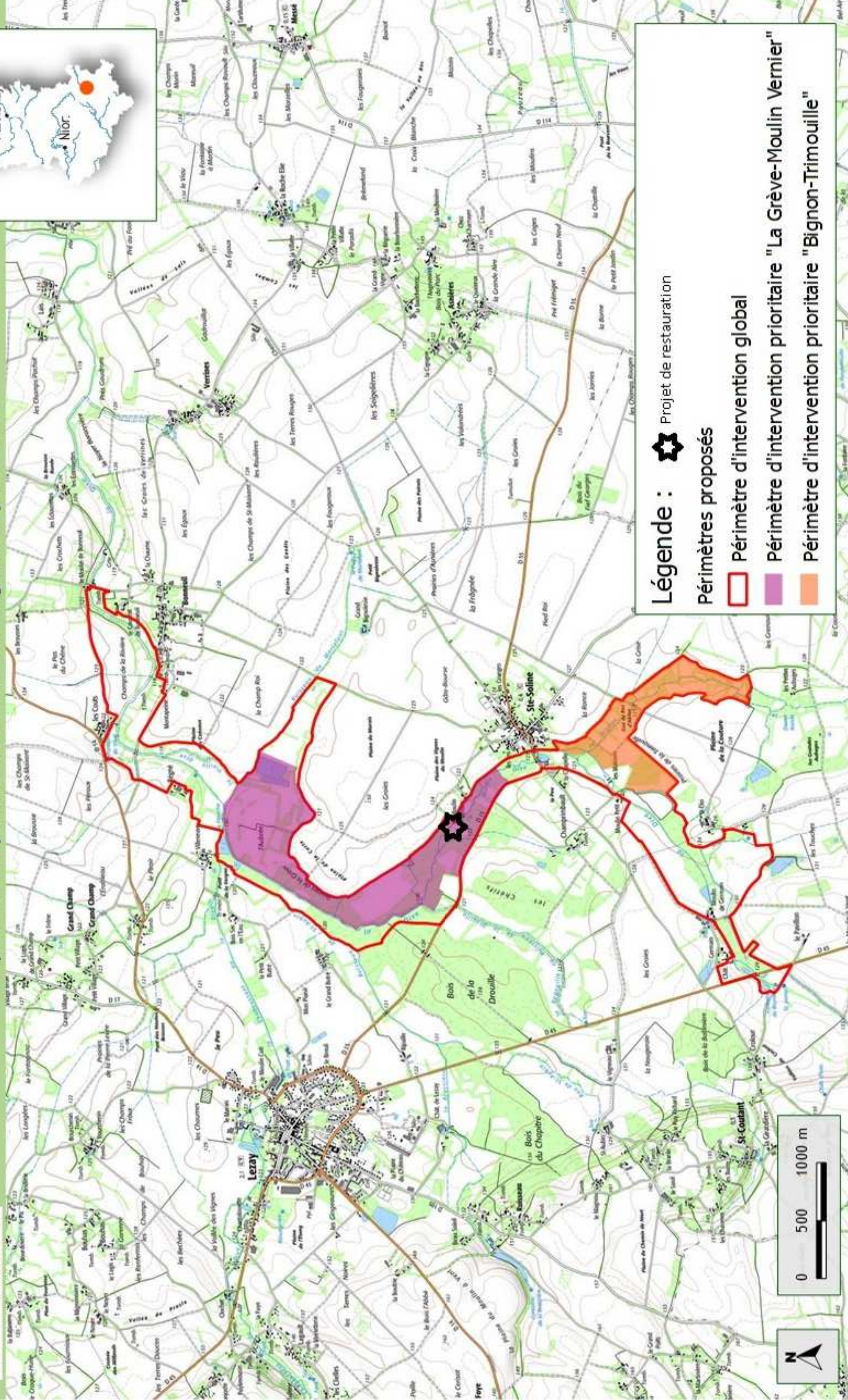
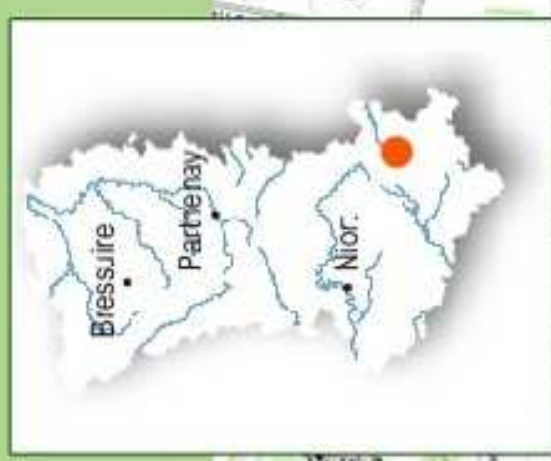


Boucles de la Dive du sud

Proposition des périmètres d'intervention global et prioritaires



CREN
Poitou-Charentes



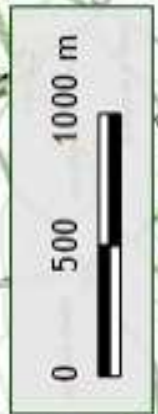
Légende :  Projet de restauration

Périmètres proposés

 Périmètre d'intervention global

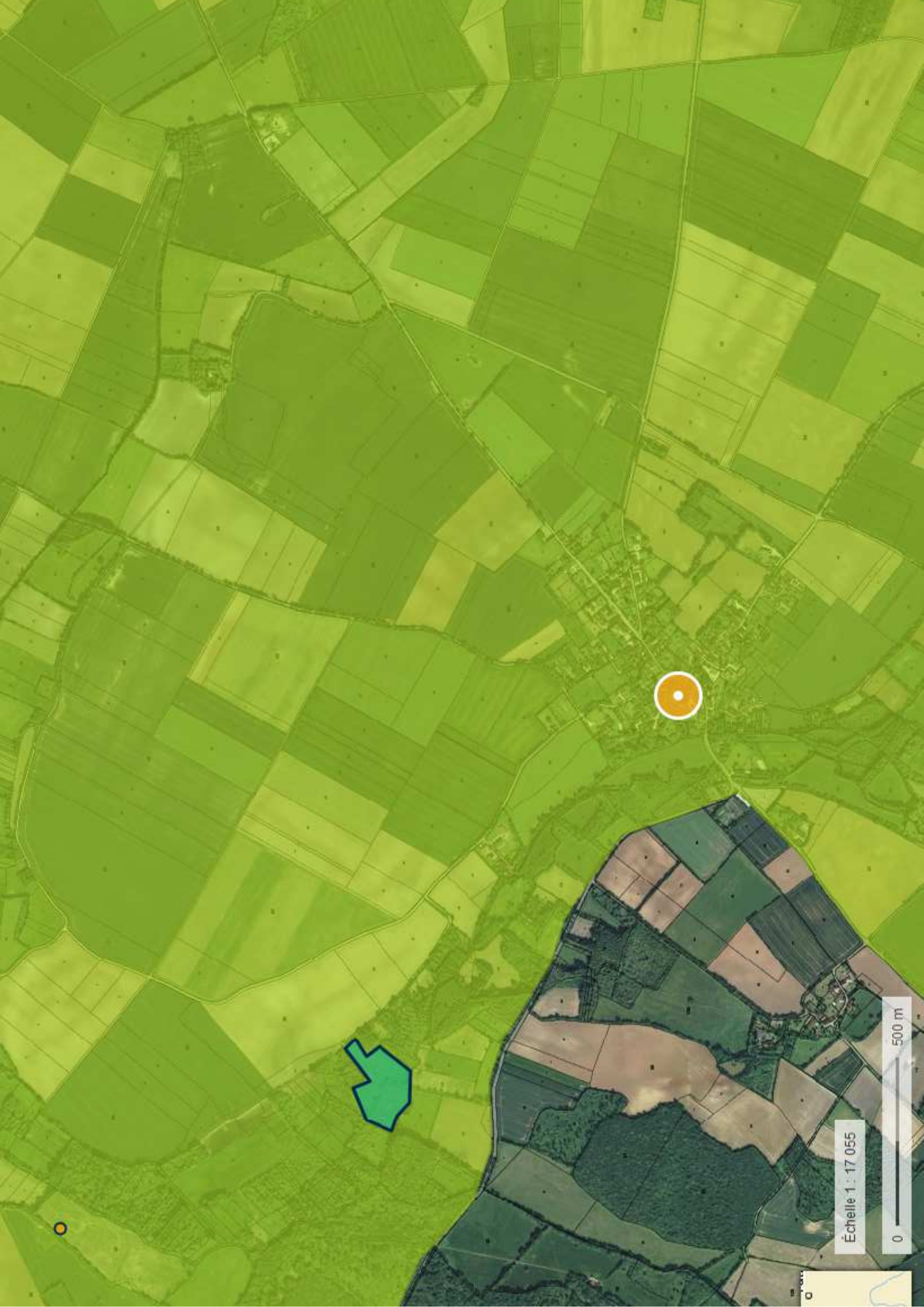
 Périmètre d'intervention prioritaire "La Grève-Moulin Vernier"

 Périmètre d'intervention prioritaire "Bignon-Trimouille"









Échelle 1 : 17 055

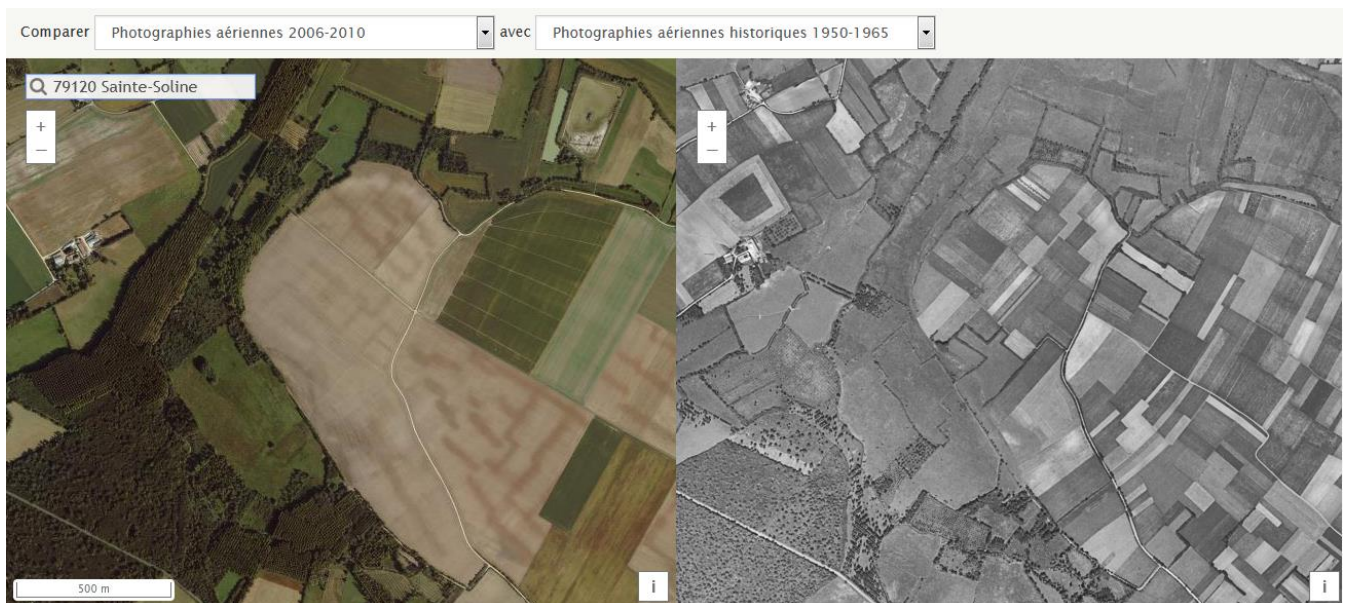
0 500 m



Projet de restauration d'une ancienne peupleraie en prairie. Boucles de la Dive du Sud – Sainte-Soline (79)

Contexte :

Sur ce secteur de Sainte-Soline, durant la deuxième moitié du XX^e siècle, en parallèle de l'agrandissement et de la simplification du parcellaire sur la plaine, la Vallée de la Dive qui offrait de grands espaces prairiaux, a été progressivement mise en culture et surtout boisée sur sa grande majorité. Cette uniformisation du paysage, s'accompagne par la perte progressive de la biodiversité liée aux prairies qui se retrouvent réduites en surface et fragmentées.



Comparaison de la Vallée de la Dive à Sainte-Soline entre 1950-65 et 2006-10
sources <https://remonterletemps.ign.fr>

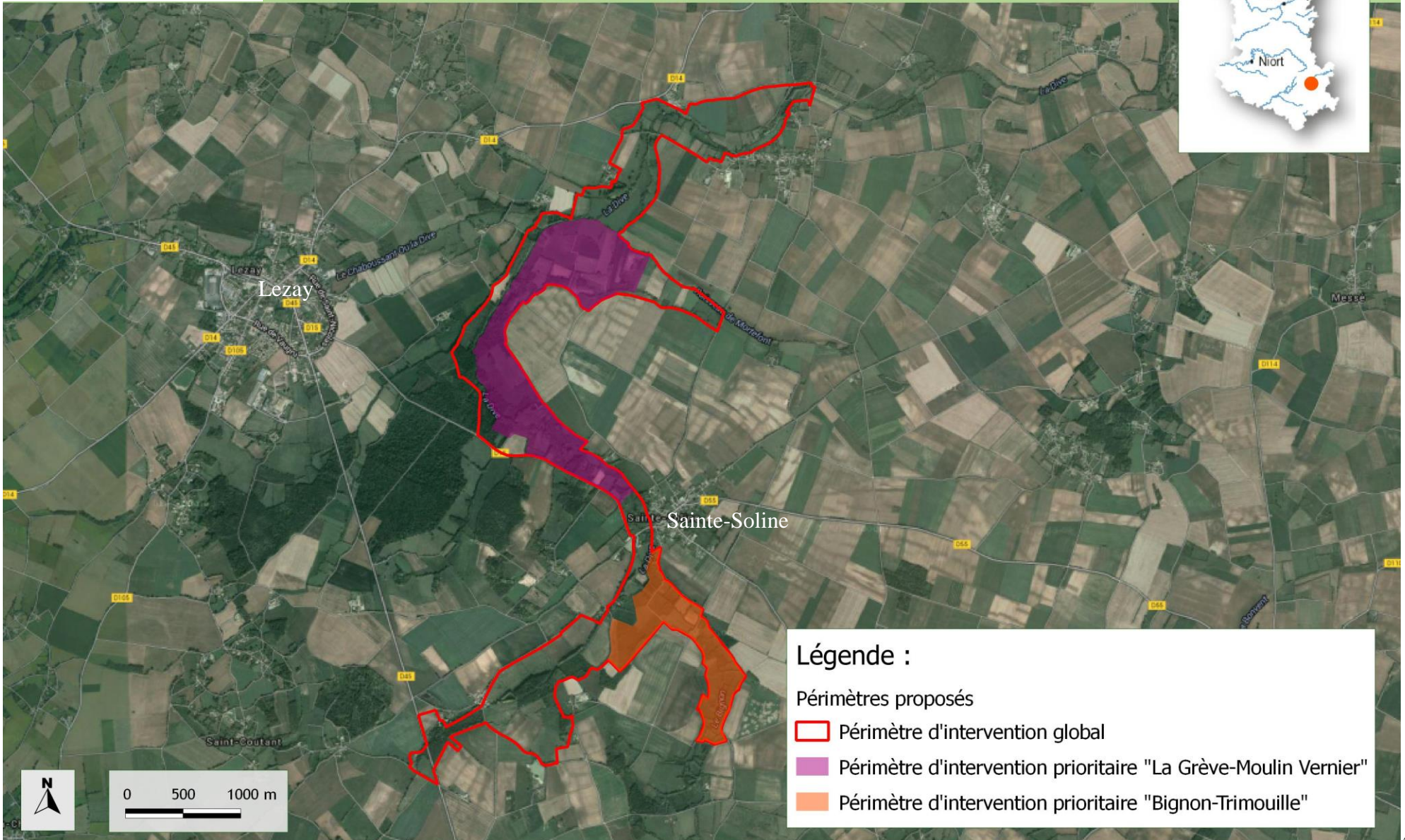
Ainsi, en juin 2015, dans l'objectif de préserver cette biodiversité patrimoniale en régression, le Conservatoire d'espaces Naturels de Poitou-Charentes (devenu CEN Nouvelle-Aquitaine en 2020) a validé en Conseil Scientifique et Technique son projet d'intervention sur un nouveau périmètre, sur la commune de Sainte-Soline, le site des « Boucles de la Dive du Sud » (cf Carte p 2). Ce site vient en complément du site de mesures compensatoires environnementales de la LGV-SEA « Plaine et Marais de Sainte-Soline » au sein duquel le CEN est propriétaire de 15 ha de zones humides en bord de Dive du sud, dont 12 ha de maïs, qui ont pu être reconvertis en prairie.

Sur le nouveau périmètre, une animation foncière a été menée en 2017 et a permis d'aboutir à l'acquisition de près de 12 ha répartis en 27 parcelles (Cf Carte p 3), situées dans les 2 périmètres prioritaires.

Le projet de restauration présenté ici, concerne 3 parcelles qui ont été acquises en mai 2020. Il s'agit des parcelles ZW 19, 176 et 177 (Cf Carte p 4). Ces parcelles sont d'anciennes peupleraies qui avaient été exploitées avant l'acquisition (2016-2017).


Boucles de la Dive du sud

Proposition des périmètres d'intervention global et prioritaires




Légende :

Périmètres proposés

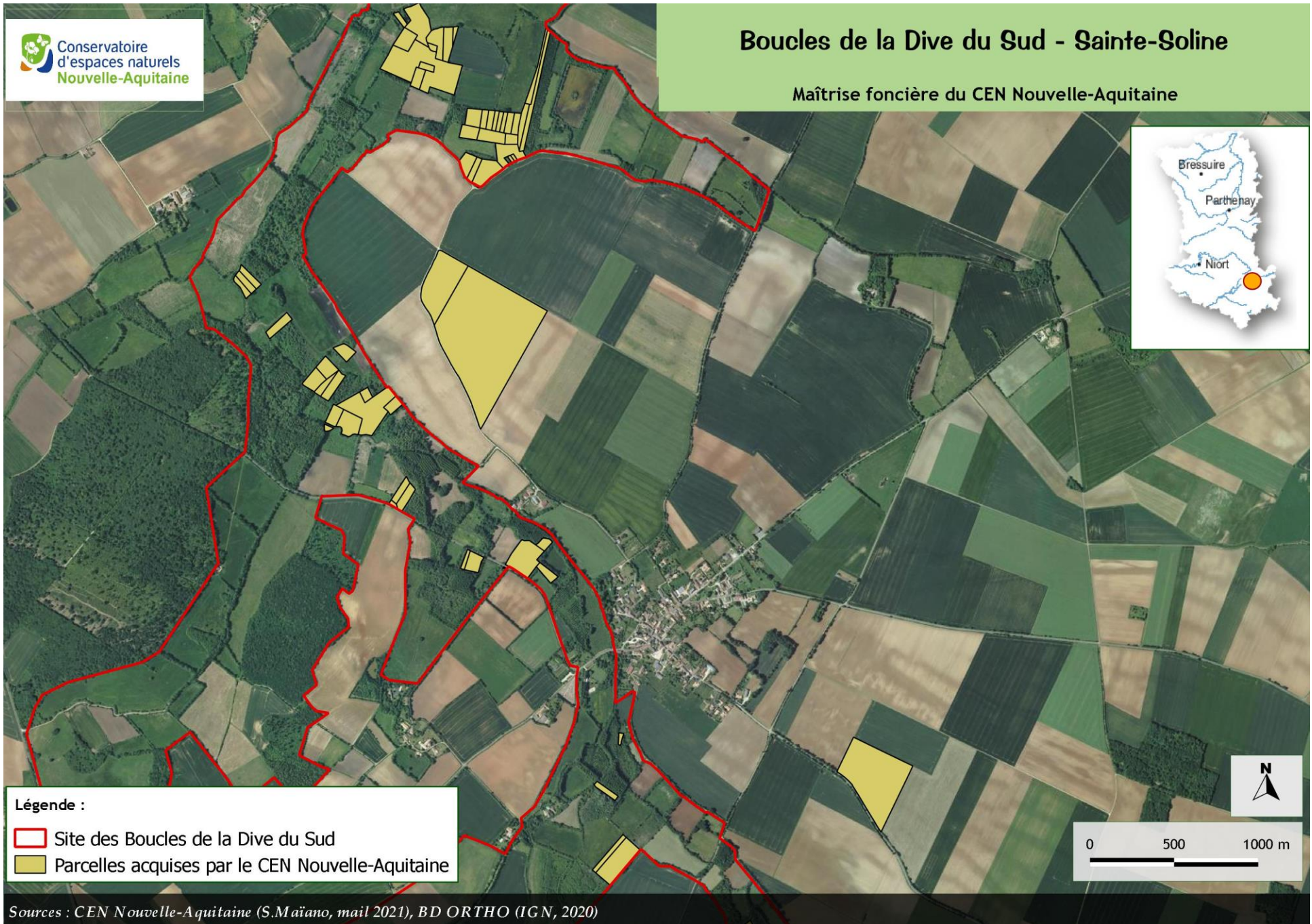
 Périmètre d'intervention global

 Périmètre d'intervention prioritaire "La Grève-Moulin Vernier"

 Périmètre d'intervention prioritaire "Bignon-Trimouille"

Boucles de la Dive du Sud - Sainte-Soline

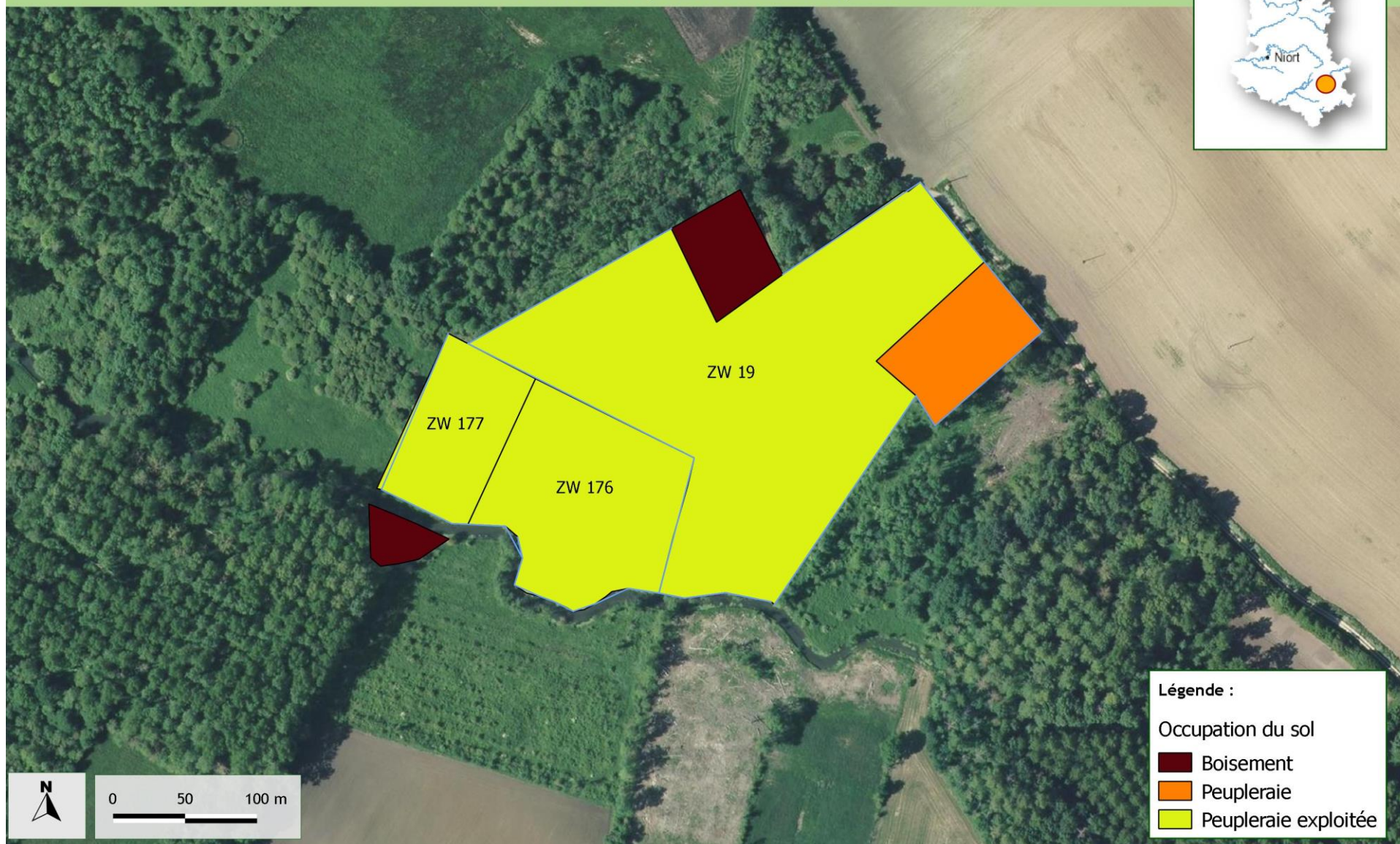
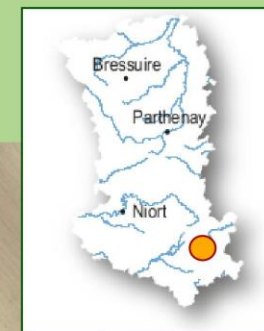
Maîtrise foncière du CEN Nouvelle-Aquitaine



Sources : CEN Nouvelle-Aquitaine (S.Maïano, mail 2021), BD ORTHO (IGN, 2020)

Boucles de la Dive du Sud - Sainte-Soline

Etat initial des parcelles lors de l'acquisition



Enjeux écologiques :

Sur ce site, le maillage de prairies humides est fragmenté. Il est complété par quelques parcelles de mégaphorbiaies et de roselières et de nombreux boisements humides, essentiellement des peupleraies. L'intérêt biologique du site réside dans la mosaïque de milieux humides bocagers dans ce secteur de plaine ouverte, avec pour enjeu prioritaire, les prairies humides et leur cortège d'espèces associées.

Les inventaires réalisés dans le cadre des diagnostics écologiques des parcelles acquises par le Conservatoire dans le cadre des mesures compensatoires environnementales à la LGV-SEA, complétés par les données enregistrées sur la base de données en ligne « Nature79 » donnent un aperçu de la richesse biologique du site, avec :

- 185 espèces végétales dans les prairies et mégaphorbiaies (Gentiane pneumonanthe, Gaillet boréal, Renoncule à feuilles d'Ophioglosse,...)
- 147 espèces d'oiseaux (Bruant des roseaux, Courlis cendré, Râle d'eau, Phragmite des joncs, Hibou des marais....)
- 9 taxons d'amphibiens (Péloodyte ponctué, Rainette verte, Grenouille rousse)
- 4 espèces de reptiles (Couleuvres verte-jaune et esculape)
- 10 espèces de chiroptères (Barbastelle, Murin de Bechstein, Grand Murin)
- 10 autres espèces de mammifères (Genette)
- 31 espèces d'odonates (Lestes, agrion nain, anax napolitain)
- 34 espèces de papillons (Damier de la Succise, Cuivré des marais, Demi-argus, Mélitée des Centaurées)
- 34 espèces d'Orthoptères (Grillon des marais, Criquet des roseaux, Criquet ensanglanté, Méconème scutigère, Tétrix caucasien)

Ainsi, l'enjeu de restauration de prairies humides est important pour retrouver des surfaces suffisantes et connectées entre elles, afin de redonner à la Vallée de la Dive sa fonctionnalité écologique pour des espèces à fort enjeu patrimonial tant floristique que faunistique, dont plusieurs sont protégées au niveau régional (Gaillet boréal), national (Renoncule à feuilles d'Ophioglosse) et même européen (Damier de la Succise, Cuivré des marais).

Projet de restauration :

Objectifs :

Le CEN a acquis un lot de 6 parcelles contiguës, représentant environ 3,5 ha, sur lequel l'objectif est de restaurer un îlot de prairie (2,9 ha) qui sera confié en gestion à un éleveur local, tout en préservant une mosaïque de milieux humides (boisement, haies, fossé, dépressions humides,...).

La restauration de l'ancienne peupleraie en prairie humide vise les espèces suivantes :

- Gaillet boréal,
- Renoncule à feuille d'Ophioglosse,
- Gentiane pneumonanthe,
- Cuivré des marais,
- Damier de la Succise,
- Criquet des roseaux,
- Criquet ensanglanté,
- Grenouille rousse,
- Pie-Grièche écorcheur,
- Courlis cendré,

L'enjeu est double, conforter les populations d'espèces patrimoniales de milieux ouverts, dans ce secteur de fond de vallée qui a vu ses surfaces en prairies humides régresser, tout en maintenant une trame boisée, indispensable dans la fonctionnalité de la mosaïque (habitat, corridor,...).

Travaux prévus :

Il est prévu le maintien en libre évolution des 2 parcelles de boisement spontané et de la peupleraie sur pied.

La remise en prairie concernera les 2,90 ha de peupleraies exploitées et les travaux consisteront en un broyage de l'ensemble des branchages et des souches présents sur les parcelles. Ces travaux seront réalisés à l'automne en dehors des périodes sensibles pour la reproduction de la faune et en dehors des périodes de forte hygrométrie pour éviter la détérioration des sols.

Il est prévu en complément de favoriser le développement des haies et ripisylves, soit par mise en exclos, soit par plantation, afin d'améliorer leur fonctionnalité. Le fossé central sera conservé avec sa ripisylve sur une largeur en moyenne de 12m. Il s'agit, au total, d'un linéaire de haies de 730 ml, dont 320 ml aujourd'hui inexistants, qui sont à créer.

La parcelle sera ensuite confiée à un éleveur local par bail rural à clauses environnementales. Elle sera gérée soit par fauche, soit par pâturage, selon un cahier des charges adapté à la préservation des espèces à fort enjeu patrimonial.

Projet de compensation au titre du défrichement :

Demandes d'autorisation nécessaires :

- Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale, selon l'article R. 122-3 du code de l'environnement, auprès de la DREAL.
- Demande d'autorisation de défrichement aux titres des articles L- 341 et R-341 du Code forestier, auprès de la DDT.

Mesures compensatoires proposées :

Considérant que la surface remise en prairie, et donc soumise à autorisation de défrichement, est de 2,90 ha ;

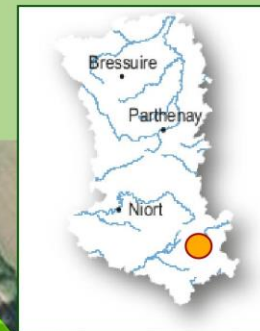
Considérant la plus-value écologique (en faveur d'espèces protégées au niveau national et européen) et économique (en faveur de l'activité d'élevage) du projet, un coefficient de compensation de 1 pourrait être envisagé ;

Considérant la possibilité de compenser 1 ha par la création de 1km de haie ;

Le CEN Nouvelle-Aquitaine, prévoit la création de 2 900 ml de haies ou ripisylve :

- 320 ml seront directement créés sur la parcelle défrichée.
- Les 2 580 ml restant seront recréés sur le département des Deux-Sèvres, de préférence sur des sites à proximité du projet.

Le CEN Nouvelle-Aquitaine s'engage à réaliser ces créations de haies dans les 5 ans suivant l'autorisation de défrichement.



Légende :

Objectif

- Prairie
- Boisement
- Création de haie
- Confortement de haie